

Accueil des réfugiés

La Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS) de l'énergie met à nouveau à disposition des centres de vacances pour accueillir des réfugiés

La CCAS a signé aujourd'hui une convention nationale en faveur de l'accueil de réfugiés de Calais avec le Ministère de l'Intérieur, en présence du Préfet coordinateur national pour l'accueil des réfugiés, Kléber Arhoul.

Cette convention entérine son engagement solidaire, aux côtés d'autres Comités d'entreprise, à travers la mise à disposition d'un certain nombre de centres de vacances, tout en précisant les modalités (durée et indemnisation).

Il y a tout juste un an, portés par les valeurs des Activités Sociales, Solidarité, Dignité et Justice, les organismes, CMCAS et CCAS, se mobilisaient pour venir en aide aux réfugiés : un peu plus de 160 réfugiés ont ainsi pu bénéficier d'un premier hébergement et d'une aide sanitaire et sociale sur quatre centres des Activités Sociales.

Forts de cette action réussie, les membres du Conseil d'Administration de la CCAS (CGT, CFDT, FO, CFE CGC) ont à nouveau décidé à l'unanimité, jeudi 8 septembre, de répondre favorablement à la sollicitation de l'Etat et d'examiner la mise à disposition d'un certain nombre de centres de vacances pour accueillir des réfugiés. Une liste de centres pour l'accueil des réfugiés, représentant plus de 3200 lits, a été remise au Préfet coordinateur national, Kléber Arhoul, et est actuellement à l'étude.

Cette décision fait écho à l'engagement historique des Electriciens et Gaziers en faveur des populations fragilisées.

Concrètement, il s'agit de mettre en place des centres d'hébergement temporaire qui n'ont pas vocation à perdurer au-delà de 5 mois, à l'instar du dispositif déployé l'an passé.

Un travail d'évaluation a d'ores et déjà débuté entre les préfets et les Présidents de CMCAS afin de confirmer la faisabilité technique et les conditions d'accueil.

D'autres organismes publics, parapublics et associatifs seront bien évidemment mobilisés afin que puissent être apportés à ces populations un accueil humain et digne, et des réponses sur l'accès aux soins, à la culture, à l'apprentissage de la langue.

La CCAS

Depuis plus de 50 ans, la CCAS est au service des électriciens et gaziers. Elle s'efforce de promouvoir la place de l'humain dans la société et défend le droit aux vacances pour tous, l'accès aux loisirs, au sport, à la culture. Elle développe des solutions nouvelles pour l'accès à la santé et à la restauration. Elle s'engage auprès de nombreux partenaires du tourisme social et de l'économie sociale et solidaire. En 2015, la CCAS a accueilli 352.000 personnes en séjours adultes, 30.000 en séjours jeunes, accompagnés par près de 5.000 convoyeurs bénévoles, et servi 11 millions de repas. Dans le même temps, son engagement culturel s'est affirmé avec notamment 1300 initiatives culturelles programmées. Ses 650.000 bénéficiaires ont également souscrit, par son biais, 583.000 contrats d'assurance.

> Contact Presse - Attaché de presse CCAS

Vanessa FLECHET - 01 48 18 64 79 - 06 07 26 51 93 - vanessa.flechet@asmeg.org
8, rue de Rosny - BP 629 - 93104 Montreuil Cedex